

SECTION DES BIBLIOTHEQUES-MUSEES DES ARTS DU SPECTACLE

VISITE DES SERVICES DE CONSERVATION ET DE DOCUMENTATION DE L'O.R.T.F.

LE mardi 9 juin, à 16 h. 30, la Section des Bibliothèques-Musées des Arts du Spectacle, présidée par M. André Veinstein, a organisé la visite des services de conservation et de documentation de l'O.R.T.F. nouvellement regroupés dans les locaux de la Maison de la Radio. Une quarantaine de personnes, nombre maximum limité, prirent part à cette visite et de nombreuses inscriptions avaient dû être refusées. M. Ludwig Kraft, conservateur en chef du remarquable Musée de Marionnettes de Munich qui avait si aimablement accueilli les congressistes du 6^e Congrès international des Bibliothèques-Musées des Arts du Spectacle en novembre 1963, étant de passage à Paris, avait été invité à cette visite.

La maison de la Radio, audacieuse construction moderne, se compose d'une grande tour centrale de vingt-deux étages et de deux couronnes concentriques ; les services de documentation et de conservation ont été regroupés dans la petite couronne concentrique et sont en communication directe avec la tour centrale qui abrite une partie des magasins.

Quatre services ont été successivement visités : la bibliothèque centrale musicale, la bibliothèque centrale dramatique, la phonothèque et la discothèque.

1. *La Bibliothèque centrale musicale*

Dirigée par M. Enrich Straram, cette bibliothèque a été créée en 1934. Elle ne conserve que des partitions musicales et des ouvrages de documentation sur la musique : 37.000 matériels d'orchestres, 4.400 matériels de musique de chambre, 1.600 matériels d'œuvres lyriques, 8.000 partitions pour chant, 3.500 partitions de chœur, des partitions de musique de scène pour la télévision, 20.000 morceaux manuscrits de genres très divers spécialement écrits pour la radio. Particulièrement riche en musique contemporaine, la bibliothèque est devenue récemment Centre National de Documentation pour la Musique : elle est accessible aux spécialistes bien que réservée en priorité aux collaborateurs des émissions de l'O.R.T.F. ; elle fournit d'autre part beaucoup de matériels d'orchestre non seulement en France mais à l'étranger. Des fichiers par auteurs, par matières, par titres et par paroliers guident le lecteur.

2. *La Bibliothèque centrale dramatique*

Mlle Parent qui dirige la Bibliothèque centrale dramatique avait déjà eu l'occasion de présenter cette collection aux membres de la Section des

Bibliothèques-Musées des Arts du Spectacles lors d'une réunion de travail qui s'était tenue en juin 1963 au Centre Brossolette, rue de l'Université.

Le transfert de cette bibliothèque dans les locaux plus vastes et mieux adaptés de la Maison de la Radio a permis d'adjoindre au fonds initial la « Bibliothèques Grès », documentation artistique très riche — surtout en documents sur le 19^e siècle — qui se trouvait précédemment à l'hôtel Majestic. Cet ensemble est venu compléter le fonds général de documentation (ouvrages littéraires ou historiques, ouvrages d'art) qui coexiste avec le fonds dramatique, vocation essentielle de la Bibliothèque. En ce qui concerne les textes dramatiques, on compte près de 18.000 titres d'œuvres originales radio-phoniques et 10.000 titres d'œuvres imprimées ; des adaptations ou des œuvres originales créées pour la télévision. Chaque matériel de mise en ondes d'un texte dramatique comporte un exemplaire qui a servi au réalisateur avec les indications de conduite.

3. La Phonothèque

Dirigée par Mme Caldoguès la phonothèque a pour mission de conserver sur bandes magnétiques les productions de l'O.R.T.F. ; c'est en quelque sorte un service d'archives sonores. Pour bien remplir cette mission, il lui incombe en particulier d'une part, de contrôler au fur et à mesure la parfaite qualité technique des enregistrements d'orchestre en faisant éventuellement reprendre certains passages aux interprètes, et, d'autre part, de veiller à la conservation, soit en procédant systématiquement au bout de quelques années à un report de l'enregistrement sur une nouvelle bande, soit, s'il s'agit d'enregistrements très anciens et mauvais en procédant à un « repiquage ». Pour ces travaux, le service dispose de douze cabines d'audition insonorisées et climatisées.

M. Senequier, collaborateur de Mme Caldagues, assisté de Mlle Nadine Christophe, fit entendre aux visiteurs un remarquable échantillon d'enregistrement ainsi corrigé par procédé électronique : il s'agissait d'un texte dit par Dullin qui, à peine audible dans un vieil enregistrement, était après « décloquage » et élimination des bruits parasites d'une remarquable netteté.

4. La Discothèque

Ce service dirigé par M. Gérard Michel, conserve 500.000 disques dont 80.000 d'archives. Chaque numéro figure en un certain nombre d'exemplaires (8 à 20) de façon à pouvoir fournir à la demande de quelque quatre-cents producteurs pour Paris et de trente-quatre stations régionales dont dix-sept en France et dix-sept outre-mer : mille disques entrent et sortent quotidiennement pour les besoins des émissions. L'ensemble de la production française est systématiquement acquise et une cinquantaine de discothécaires analysent les revues étrangères en quête des nouveautés ; les disques conservés verticalement sur des rayonnages sont classés par marque, lettre et numéro.

L'organisation technique de ces importants services qui ont la charge des documents sonores de l'O.R.T.F. retint tout particulièrement l'attention

des visiteurs qui, d'autre part, apprécieraient beaucoup l'heureuse recherche décorative du service de Mme Caldaguès où de grands portraits photographiques d'auteurs, de metteurs en scène et d'acteurs animent et humanisent une installation technique très fonctionnelle.